

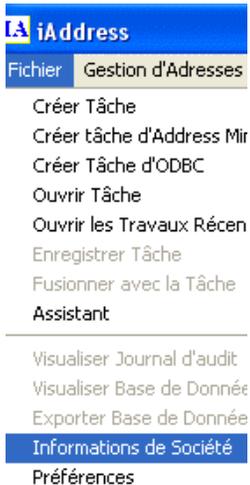
## Nouvelles au sujet de la TVH

Le 1er juillet 2010 indique l'introduction de la taxe de vente harmonisée (TVH) en Ontario et en Colombie-Britannique. Plusieurs questions ont été posées à propos de comment cette taxe appliquera aux produits de postes. Nous avons révisé les règlements de la TVH avec le service de la comptabilité de Postes Canada et nous les résumerons ici pour vous. Veuillez noter que celles-ci sont d'informations générales fournies par Postes Canada et refléteront comment ils taxeront vos expéditions. Si vous n'êtes pas certains de l'application des nouveaux règlements de la TVH dans les situations particulières, s'il vous plaît contactez votre bureau fiscal local pour des informations supplémentaires.

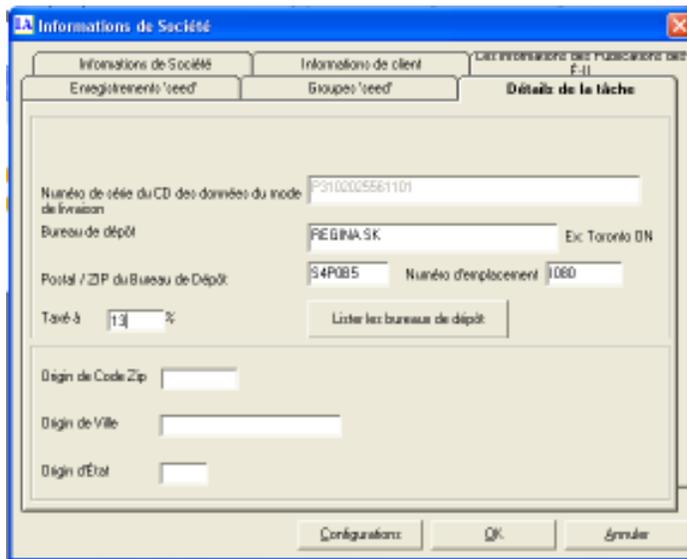
Si vous déposez en:	Votre taux d'imposition sera:
Île-du-Prince-Édouard	5% TPS
Nouveau-Brunswick	13% TVH
Terre-Neuve	13% TVH
Nouvelle-Écosse	15% TVH
Québec	5% TPS + La TVQ est calculée sur l'affranchissement + la TPS
Ontario	13% TVH
Manitoba	5% TPS
Saskatchewan	5% TPS
Alberta	5% TPS
Colombie-Britannique	12% TVH
Yukon	5% TPS
Territoires du Nord-Ouest	5% TPS
Nunavut	5% TPS

Si vous avez besoin d'actualiser votre taux d'imposition en iAddress™, voici les instructions:

Allez à **Fichier**, **Informations de Société**, et cliquez l'option **Informations de Société**.



Sélectionnez l'onglet **Détails de la tâche** et changez votre taux d'imposition. Cliquez **OK** pour enregistrer votre réglage.



## IMPORTANT: Rappel de Poste-publications<sup>MC</sup>

Nous rappelons aux expéditeurs de publications qui expédient les revues que vous devez mettre les Renseignements d'identification de base (Numéro de convention de la Poste-publications<sup>MC</sup>) à l'extérieur de la publication. Y compris les revues. Si vous imprimez le numéro de la Poste-publications<sup>MC</sup> sur le bloc générique, vous devez toujours imprimer ce numéro à l'extérieur de l'article, préférablement sur ou proche de l'étiquette d'adresse.

Si vous utilisez l'option électronique Poste-publications non distribuables (PPND), il n'est plus nécessaire d'inclure une adresse de retour canadienne (anciennement connu sous le nom de Renseignements d'identification détaillés) bien qu'il soit toujours conseillé. Si vous choisissez de recevoir vos retours de Poste-publications non distribuables par poste, vous devez encore inclure l'adresse de retour canadienne sur votre article. Il y a plusieurs endroits acceptables pour imprimer ces informations sur un article déballé. Ceux-ci inclus une des premières cinq pages, le bloc générique, ou à l'extérieur de l'article. Pour plus amples informations, s'il vous plaît consultez le guide de client de Poste-publications<sup>MC</sup> publié par Postes Canada.

Le format de l'adresse de retour canadienne acceptable de Postes Canada est le suivant:

RETOURNER ARTICLES NON DISTRIBUABLES À  
SOCIÉTÉ/SERVICE  
123 RUE PRINCIPALE  
VILLE PR A1A 1A1

## Bureau d'affaires 2.0

Howard Calvert, le directeur du processus de service à la clientèle, a fourni les informations suivantes. Howard supervise le déploiement de Bureau d'affaires 2.0 et a pris le temps pour répondre à quelques questions de clients. Un grand merci à Howard pour nous permettre d'imprimer ses réponses.

La question la plus importante de la plupart des clients: Quand est-ce que le VCD et les OEE en ligne terminent officiellement? La bonne nouvelle pour les utilisateurs en ligne est qu'il n'y a actuellement aucun plan pour mettre la version en ligne des OEE hors de service. En ce qui concerne le VCD, Howard dit: « La date de fin planifiée pour la migration est le 30 juin. Dans les semaines qui suivent le 30 juin, nous aviserons les clients de notre intention d'arrêter leur accès à VCD.

Nous comprenons que quelques clients auront besoin du temps supplémentaire pour achever la migration à cause de problèmes de fonctionnalité imprévus. Ceux-ci seront examinés et les demandes pour prolongation raisonnables seront approuvées sur une base individuelle. » Cependant, le programme VCD restera sur votre ordinateur et vous continuerez d'avoir accès à vos données de clients historiques.

De plus, Howard dit que pour l'assistance pour la migration « notre centre d'assistance (800-277-4799) restera la source primaire pour l'assistance pour les clients qui émigrent au nouveau programme MSA. Ils reçoivent constamment des nouvelles de notre équipe de développement pour assurer qu'ils connaissent les dernières améliorations introduites au programme. Puisque nous commençons maintenant la phase de stabilisation pour ce programme, leurs connaissances et capacités continueront d'augmenter. Cette équipe a accès à l'équipe de développement et à notre équipe de terrain d'automatisation de client quand il devient nécessaire de remonter un problème. En enregistrant tous les problèmes avec notre centre d'assistance, nous pouvons nous occuper des problèmes qui se produisent et réagir plus rapidement aux besoins émergents de clients. »

Et le manque de fichiers et documentation d'aide?  
« Postes Canada maintient tous les fichiers d'aide dans le programme électroniquement pour assurer que le contenu le plus récent est toujours disponible aux utilisateurs.

« Comment est-ce que je » (fichiers d'aide interactifs) sont disponibles pour nos produits de Distribution. Ces outils sont en développement et seront disponibles au début de juillet pour nos produits de marketing direct et Postes-lettres. »

Howard estime que le nouveau Bureau d'affaires sera plus alléchant aux utilisateurs avec les améliorations suivantes qui ont été faites durant ces derniers mois:

- **augmentation de la capacité du serveur qui a réduit significativement les problèmes de traitement**
- **fonctionnalité de frappe continue sur plusieurs sites de saisie de données**
- **nouveau outil de tri de colonne**
- **améliorations à la fonctionnalité de l'importation et de la suppression du plan de dépôt**
- **plus d'agents au centre d'assistance**

Il est prévu que ces améliorations et encore d'autres à venir, facilitera la transition de VCD à Bureau d'affaires 2.0 pour les clients. Flagship Software continue de surveiller les problèmes avec le téléversement du plan de dépôt. Si vous continuez d'avoir des problèmes avec Bureau d'affaires 2.0 et le centre d'assistance ne les résout pas, s'il vous plaît envoyez un courriel à Kristi à: [kristi@flagshipsoftware.com](mailto:kristi@flagshipsoftware.com) et nous informerons Howard tout de suite.

## Dernier bulletin jusqu'à septembre!

Avec été qui nous approche, nous imaginons que vous préféreriez trouver quelque chose de facile à lire durant vos vacances! Nous ne publions pas de bulletin de juillet ou d'août, mais nous recommençons avec les actualisations d'industrie et de produit en septembre. Si vos plans incluent les voyages ou vous amuser dans votre voisinage, faire du sport avec les enfants ou du jardinage, nous vous souhaitons un été chaud et reposant!

## Cours de formation Flagship

Nous n'offrons pas de cours de formation durant l'été. Cependant, nous offrons toujours la formation Web.

Le prochain cours de formation à notre bureau à Richmond Hill est mercredi le 15 septembre 2010.

Si vous voulez assister à notre cours de formation en septembre ou vous inscrire pour la formation Web s'il vous plaît contactez Carolyn Trebell à [carolyn@flagshipsoftware.com](mailto:carolyn@flagshipsoftware.com).

